

Campagne « Adoptez une rivière »

L'APELRRIN devient une sentinelle de la rivière du Nord!

Montréal, 29 juin 2012 – L'Association de Protection de l'Environnement du Lac Raymond et de la Rivière du Nord (APELRRIN) est fière de s'associer avec la Fondation Rivières en agissant à titre de sentinelle pour la rivière du Nord, dans les Laurentides. Formée en 1974, l'APELRRIN contribue depuis une quarantaine d'années à la dépollution, la restauration et la protection du lac Raymond et de la rivière du Nord.

Dès les années 70, l'ancien président et ingénieur de profession, Roméo Filiatrault, a œuvré pour l'obtention d'une usine d'épuration dans la municipalité de Sainte-Agathe-des-Monts et l'approbation des lois requises pour interdire les moteurs hors bord sur le lac Raymond.

Depuis, son successeur, l'ingénieur Guy Drouin, président de Biothermica et riverain du lac Raymond, déposa, avec le soutien de 80 riverains, une requête en injonction à la Cour supérieure du Québec. Le jugement du 18 février 2009 reconnut l'impact préjudiciable des fréquents déversements d'eaux usées non traitées de l'usine d'épuration de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts. Le jugement ordonna à la Ville de verser un dédommagement au plaignant et à l'APELRRIN, et de réaliser tous les travaux afin de faire cesser cette pollution. Des travaux au coût de 20 M\$ sont en cours afin d'apporter les corrections nécessaires au système.

À l'embouchure de la rivière du Nord, Ronald Raymond, ancien vice-président de l'Association des Pêcheurs Sportifs du Québec (APSQ) et passionné de pêche à Saint-Jérôme depuis 35 ans, est confronté à des problèmes similaires. Initiateur du premier ensemencement dans le secteur en 1996 et organisateur à la Fête de la pêche, il réalisa l'ensemencement de 2 000 truites brunes en 2010 et de 8 000 truites mouchetées l'année suivante. Il s'aperçut cependant que des eaux usées sont rejetées sans traitement en amont de cinq des six abris fauniques : il en informa la Ville de Saint-Jérôme qui tarde toujours à agir. Ronald Raymond est appelé à collaborer de par son expertise au réseau de sentinelle.

Le réseau des sentinelles de rivières qu'établit la Fondation Rivières a pour objectif de favoriser le partage de connaissances et de savoirs-faire entre les comités de citoyens, les groupes environnementaux et les organismes de bassin versant afin de préserver la qualité des rivières du Québec. L'initiative du réseau des sentinelles s'inscrit dans la campagne nationale «Adoptez une rivière» que l'on peut visiter sur le site <http://www.adoptezuneriviere.org>

La Fondation Rivières est un organisme à but non lucratif dont la mission est d'œuvrer à la préservation, la restauration et la mise en valeur du caractère naturel des rivières – tout autant que de la qualité de l'eau.

-30-

Contacts: Guy Drouin, sentinelle de la rivière du Nord, 514 501-3300
Ronald Raymond, 450 436-6746
Jean-Sébastien Lalumière, coordonnateur à la Fondation, 514 272-2666 (poste 21)
Pour les urgences : 514 924-2013 ou 438 938-2844.